



LES HABITANTS EXPRIMENT LEURS ATTENTES

© Commune d'Icogne

Grâce au nouveau site internet, l'accès à l'information communale sera amélioré et plus attractif.

«Quel avenir pour notre village?» Telle était la question principale posée par le Conseil communal aux habitants d'Icogne. Plus de 180 personnes ont répondu au récent sondage effectué. Les différentes classes d'âges sont bien représentées, excepté pour les moins de 20 ans. Les résultats donnent aux élus une photographie du moment, fort utile.

Les autorités se réjouissent que de nombreux habitants accordent de l'importance aux relations avec le Conseil communal et souhaitent davantage de contacts. «Hormis lors des assemblées primaires (qui sont malheureusement très peu fréquentées), rappelons les événements annuels qui sont des occasions d'échange avec les élus, comme la "raclette des conseillers" ou la Fête patronale. On vous y attend d'ores et déjà nombreux», lance le président Martial Kamerzin.

Davantage de contacts avec les élus, mais aussi entre villageois: les habitants d'Icogne souhaitent un village plus vivant, avec plus d'événements. Ils aimeraient que les lieux où se rencontrer correspondent davantage aux besoins d'une communauté, en journée ou en soirée.

Plusieurs répondants parlent mobilité, cohabitation entre piétons et vélos, soulignant l'importance d'une meilleure desserte des transports publics. L'instauration de la limitation à 30 km/h faisait partie des demandes: sa mise en place a eu lieu en fin d'année. Autre amélioration souhaitée: l'information. «Le nouveau site internet communal mis en ligne ces jours donnera une nouvelle dynamique à la communication sur notre commune», promet le président.

La balle est aussi dans le camp des habitants qui sont invités à devenir acteurs de la vie villageoise. Et le Conseil communal lance ces jours, via un tous-ménages, un appel à ceux qui seraient intéressés à participer à un groupe de réflexion concernant le centre du village inauguré il y a trente-huit ans.

Terminons en signalant que les sondés sont presque unanimes à souligner la qualité de vie à Icogne et son cadre agréable!

Par Danielle Emery

Plus d'infos

Résultats du sondage: → icogne.ch



Budget 2024 validé

Le budget 2024 de la Commune d'Icogne prévoit une marge d'autofinancement de 827 000 francs. Outre la part versée à l'ACCM (11%), la Commune d'Icogne investira 1,571 million, entre autres pour l'autonomie énergétique de la STEP (pose de panneaux solaires sur la ferme voisine) ou encore la suite des travaux sur les chemins agricoles.



Revenus pour la Bourgeoisie

L'Assemblée primaire de décembre 2023 a validé la vente à la Bourgeoisie par la Commune d'Icogne de 210 actions qu'elle détient dans Icogne Énergie SA, de manière à la doter d'une potentielle source de revenus. Rappelons que cette société gère le turbinage des eaux du trop-plein du lac d'Icogne situé à 1417 mètres d'altitude.